RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CLERMONT-FERRAND

15/01/2019

N° E19000003 /63

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 09/01/2019, la lettre par laquelle la préfète du Puy-de-Dôme demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le projet de parc photovoltaïque au sol de Puy Long, sur la commune de Clermont-Ferrand;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;

Vu la décision par laquelle le président du Tribunal a délégué à Mme Catherine Courret les attributions énumérées aux articles susvisés ;

DECIDE

- **ARTICLE 1** : Monsieur Charles Jeanneau est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.
- ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la préfecture du Puy-de-Dôme et à Monsieur Charles Jeanneau.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15/01/2019

La vice-présidente,

Catherine Courret



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÈTÉ Nº

19-00097

ARRÊTÉ Nº

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

> prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à permis de construire délivré au nom de l'État pour le projet de parc solaire photovoltaïque au sol au lieu-dit «Puy Long» sur la commune de Clermont-Ferrand

La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-19, R 122-8 II 16°, R 123-1 à R 123-27, L122-1 et L122-3, R122-1 à R 122-16;

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles R 421-1, R 421-2, R 421-9, R 423-19, R 423-20, R 423-32 et R 423-57 et R 424-2;

VU le code des relations entre le public et l'administration ;

VU le décret n°2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

VU le décret n°2009-1414 du 19 novembre 2009 relatif aux procédures administratives applicables à certains ouvrages de production d'électricité;

VU le décret du 21 novembre 2018 portant nomination de Madame Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, en qualité de Préfète du Puy-de-Dôme;

VU la demande déposée le 17 avril 2018 par la société SERGIES en vue d'obtenir deux permis de construire n°113 18 G0065 (tranche 1) et 113 18 G0066 (tranche 2) pour le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol (tranches1 et 2) d'une puissance totale de 7, 8 MWc au lieu-dit « Puy-Long » sur le territoire de la commune de Clermont-Ferrand;

VU le rapport de la Direction départementale des Territoires du Puy-de-Dôme chargée de l'instruction des dossiers de permis de construire en date du 20 décembre 2018;

VU l'absence d'avis de l'autorité environnementale en date du 17 décembre 2018;

VU la liste des commissaires-enquêteurs établie pour l'année 2019;

VU la décision du 15 janvier 2019 du Président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand procédant à la désignation d'un commissaire-enquêteur;

VU les pièces du dossier déposées à l'appui de cette demande conformément à l'article R 123-6 du code de l'environnement, comprenant notamment les dossiers de permis de construire, une étude d'impact et son résumé non technique;

VU les avis des services recueillis au cours de l'instruction et joints au dossier d'enquête publique;

CONSIDERANT que cette installation est soumise à délivrance de deux permis de construire au nom de l'État;

CONSIDERANT que cet ouvrage est prévu pour une puissance crête supérieure à 250 kilowatts;

CONSIDERANT que les conditions d'ouverture et de déroulement de l'enquête publique ont été arrêtées après concertation avec le commissaire enquêteur ;

SUR proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er:

Une enquête publique d'une durée consécutive de trente-et-un jours est ouverte:

du lundi 18 février à 9 h au mercredi 20 mars 2019 à 16 h.

afin de recueillir les observations de toute personne intéressée par les deux demandes de permis de construire déposées par la société SERGIES concernant l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol (tranches 1 et 2) sur une partie du site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Puy-Long.

Le projet global du parc photovoltaïque d'une puissance totale de 7, 8 MWc est composé de 21 896 modules, soit une surface totale de panneaux solaires de 42 916 m². Deux postes de transformation et un poste de livraison sont situés aux abords du site.

ARTICLE 2:

Le siège de l'enquête est situé à la mairie de Clermont-Ferrand :

Direction Environnement et Santé Service Hygiène et Prévention 15, mail d'Allagnat - 6ème niveau 63000 - Clermont-Ferrand Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces constitutives des dossiers de demande de permis de construire comprenant notamment une étude d'impact, son résumé non technique, les avis des services émis sur ce projet ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront mis à disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux soit :

- du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h

ARTICLE 3:

Un avis au public, l'informant de l'ouverture de l'enquête, sera publié par les soins du Préfet, aux frais du demandeur, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci.

Un avis sera également affiché par les soins du Maire de Clermont-Ferrand quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Il sera justifié de cette formalité par un certificat du maire.

Un avis au public (format A2 – 42 x 59,4 cm, devra comporter le titre « avis d'enquête publique» en caractères gras d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées en caractères noirs sur fond jaune) sera affiché, par les soins du pétitionnaire quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, sur les lieux, ou en un lieu situé au voisinage de l'aménagement et visible de la voie publique.

Le présent arrêté d'ouverture d'enquête, l'avis d'enquête et les éléments constitutifs du dossier sont publiés sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme http://www.puy-de-dome.gouv.fr/photovoltaique-r1366.html

Pendant toute la durée de l'enquête, ces documents seront également consultables depuis un poste informatique disponible à la préfecture du Puy-de-Dôme-bureau de l'environnement-5ème étage- (aux horaires habituels d'ouverture des bureaux : de 8 h15 à 16 h et 8 h 15 à 15 h 30, le vendredi).

ARTICLE 4:

Par décision du 15 janvier 2019, M. le Président du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné :

• Monsieur M. Charles JEANNEAU, Officier supérieur du Ministère de la Défense, en retraite, commissaire-enquêteur

Il siègera en mairie de Clermont-Ferrand à l'adresse suivante :

Direction Environnement et Santé Service Hygiène et Prévention 15, mail d'Allagnat - 6ème niveau 63000 - Clermont-Ferrand et recevra les observations écrites et orales du public aux jours et heures ci-après :

- lundi 18 février 2019 de 9 h à 12 h
- mercredi 27 février 2019 de 14 h à 16 h
- mardi 5 mars 2019 de 9 h à 11 h
- mercredi 20 mars 2019 de 14 h à 16 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions par les moyens suivants :

- en les consignant sur le registre d'enquête.
- en les adressant au commissaire-enquêteur par voie postale, à la mairie de Clermont-Ferrand (adresse ci-dessus)
- en les formulant par courrier électronique, à l'adresse suivante :

pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr

• en les exprimant ou les remettant directement auprès du commissaire-enquêteur lors des permanences qu'il tiendra.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites sont consultables à la mairie de Clermont-Ferrand, siège de l'enquête (adresse ci-dessus). Elles seront aussi consultables sur le site internet des services de l'État dans le Puy-de-Dôme.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme.

Pour être recevables, toutes les observations doivent être déposées <u>avant la clôture de l'enquête publique</u>, soit le mercredi 20 mars 2019 avant 16 h.

L'ensemble des observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les responsables du projet auprès desquels des informations peuvent être demandées sont : M. Alexandre MICHEL-Direction Départementale des Territoires- Tel : 04.73.43.19.54 alexandre.michel@puy-de-dome.gouv.fr

ou pour la société SERGIES: M. Reda TERROUFI, ingénieur projet: Société SERGIES, 78, Avenue Jacques Cœur-CS 10 000- 86068- Poitiers cedex 9: reda.terroufi@sergies.fr

ARTICLE 5:

A l'expiration du délai d'enquête, soit le <u>mercredi 20 mars 2019 à 16 h</u>, le registre d'enquête et les documents annexés seront mis sans délai à disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui.

Après clôture du registre d'enquête, le commissaire-enquêteur rencontrera, dans un délai de huit jours, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Le délai de huit jours court à compter de la réception par le commissaire-enquêteur du registre d'enquête et des documents annexés. Le responsable du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

Dans un délai de **trente jours** à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à la préfecture du Puy-de-Dôme, l'exemplaire du dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et dans une présentation séparée, ses

conclusions motivées et son avis conformément aux dispositions des articles L 123-15 et R 123-19 du code de l'environnement.

Il transmettra simultanément une copie de ces documents au Président du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Le conseil municipal de la commune de Clermont-Ferrand où a été déposé le dossier d'enquête est appelé à donner son avis sur la demande de permis de construire, dès l'ouverture de l'enquête, et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

ARTICLE 6:

A l'issue de l'enquête, le rapport, les conclusions motivées et l'avis du commissaire-enquêteur seront adressés par les soins des services de la Préfecture du Puy-de-Dôme au responsable du projet, et à la mairie de Clermont-Ferrand pour y être sans délai tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront également publiés et mis à disposition du public pendant un an sur le site internet des services de l'État : http://www.puv-de-dome.gouv.fr/photovoltaique-r1366.html

ARTICLE 7:

La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera soit un arrêté accordant les permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant les permis de construire.

ARTICLE 8:

Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme, M. le Maire de Clermont-Ferrand, La société SERGIES, Le commissaire enquêteur,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale.

2 4 JAN. 2019

Béatrice STEFFA

N° de gestion 2001B00209

Code de vérification : ZIO2UAkGpw https://www.infogreffe.fr/controle

Titles Unte n° 3

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 11 septembre 2018

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro

437 598 782 R.C.S. Poitiers

Date d'immatriculation

27/04/2001

Dénomination ou raison sociale

SERGIES

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Capital social

10 100 010,00 Euros

Adresse du siège

78 Avenue Jacques Coeur 86000 Poitiers

Activités principales

Production d'électricité, développement et commercialisation de services en

énergie.

Durée de la personne morale

Jusqu'au 26/04/2100

Date de clôture de l'exercice social

31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président du directoire - Directeur général

Nom, prénoms

JULIEN Emmanuel Nicolas

Date et lieu de naissance

Le 25/11/1961 à Paris 14ème (75)

Nationalité

Française

Domicile personnel

21 Rue Saint Denis 86000 Poitiers

Président du conseil de surveillance

Nom, prénoms

PARNAUDEAU Nicole Mauricette Collette

Nom d'usage

MERLE

Date et lieu de naissance

Le 28/09/1945 à Biard (86)

Nationalité

Française

Domicile personnel

10 Chemin de la Rivière 86800 Sèvres-Anxaumont

Membre du directoire

Nom, prénoms

ANDREUX Etienne Maurice

Date et lieu de naissance

Le 29/09/1951 à Vittel (88)

Nationalité

Française

Domicile personnel

27 Allée du Tertre 92000 Nanterre

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms

LARDEAU Jean Pierre

Date et lieu de naissance

Le 14/05/1945 à Lésigny (86)

Nationalité

Française

Domicile personnel

51 Rue du Poitou 86530 Availles-en-Châtellerault

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms

SOL Gérard Jean

Date et lieu de naissance

Le 09/05/1946 à Brive-la-Gaillarde (19)

Nationalité

Française

Domicile personnel

917 Route des Bruères 86550 Mignaloux-Beauvoir

Membre du conseil de surveillance

Monsieur FOUILLOUX

Domaine du petit Beaulieu Chemin du petit Gandaillat 63000 CLERMONT FERRAND

Poitiers, le 5 février 2019

Objet:

Projet centrale au sol photovoltaïque Puy Long – CLERMONT FERRAND

Monsieur.

Vous résidez à proximité du périmètre d'implantation du projet de parc photovoltaïque situé au lieu-dit Puy Long à CLERMONT FERRAND.

Ce projet, annoncé en commission de suivi de site de Puy Long depuis 2 ans, s'inscrit dans un partenariat global entre SERGIES et le VALTOM, soucieux de développer des projets impliquant les collectivités et les citoyens. Le choix du site de Puy Long répond aux enjeux de la loi de la transition énergétique et à la volonté du VALTOM de poursuivre la valorisation énergétique de ses sites. D'une emprise d'environ 10 ha, la centrale au sol photovoltaïque sera installée sur les parties en fin d'exploitation. Sa puissance de 7 890 kWc permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de la consommation de 5 320 habitants et d'économiser 2 874 tonnes de CO₂ par an.

Dans le cadre de notre demande de permis de construire, nous tenions à vous informer des dispositions mises en place à l'occasion de l'enquête publique prévue du 18 février au 20 mars 2019. Un registre d'enquête sera ouvert en mairie dans lequel vous pourrez inscrire vos observations et propositions lors des permanences organisées les jours suivants :

- lundi 18 février 2019 de 9 h à 12 h
- mercredi 27 février 2019 de 14 h à 16 h
- mardi 5 mars 2019 de 9 h à 11 h
- mercredi 20 mars 2019 de 14 h à 16 h

Vous pourrez également vous exprimer directement auprès de M. Charles JEANNEAU, commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : jeanneau.charles@gmail.com.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

Emmanuel JULIEN

Président du Directoire

Pièce jointe n° 5

Parc photovoltaïque au sol sur la commune de Clermont-Ferrand au lieu-dit « Puy-Long »

Article créé le 30/01/2019

Mis à jour le 01/03/2019

- Avis d'enquête photovoltaïque Puy-Long (format pdf 93.2 ko 30/01/2019)
- Arrêté d'ouverture d'enquête Photovoltaïque Puy-Long (format pdf 1.4 Mo 13/02/2019)
- Avis clermont auvergne metropole Photovoltaïque Puy-Long (format pdf 95.3 ko 13/02/2019)
- Avis DGAC Photovoltaïque Puy-Long (format pdf 41.3 ko 13/02/2019)
- Avis DRAC Photovoltaïque Puy-Long (format pdf 440.3 ko 13/02/2019)
- Avis DREAL Photovoltaïque Puy-Long (format pdf 232,4 ko 13/02/2019)
- Avis ENEDIS Photovoltaïque Puy-Long (format pdf 439.8 ko 13/02/2019)
- Avis ministère des armées Photovoltaïque Puy-Long (format pdf 42.6 ko 13/02/2019)
- Avis SDIS tranche 1 Photovoltaïque Puy-Long(format pdf 332.1 ko 13/02/2019)
- Avis SDIS tranche 2 Photovoltaïque Puy-Long(format pdf 328.4 ko 13/02/2019)
- Notice descriptive tranche 1 et 2 Photovoltaïque Puy-Long (format pdf -242.8 ko - 13/02/2019)
- 0-PC Puy Long-tranche1 (format pdf 22.7 Mo 13/02/2019)
- 1-EI PuyLong SERGIES (format pdf 11.9 Mo 13/02/2019)
- 2-EI PUY LONG SERGIES RNT (format pdf 3.2 Mo 13/02/2019)
- 3-Etude de Réverberation SERGIES Puy Long(format pdf 1.8 Mo -13/02/2019)
- 4-Analyse complémentaire paysage PuyLong (format pdf 2.1 Mo 13/02/2019)
- délibération clerco Centrale Photovoltaique Puy-Long-1 (format pdf 160.7 ko 01/03/2019)

avocate

1563000

S.C.P. HASSET & Associé, Avocata 32 rue Bistin - 63600 CLERMONT-FERRAND - TEL : 04-73-29-42-80

VENTE AUX ENCHERES COMMUNE DE SAINY DIERY (63) D'UNE MAISON

Le joudi 21 mare 2010 à 10 heures, devant le Juge de l'Exécution du Tribunai Grande instance de Clermont-Ferrand, au Paleis de Juatice, Cité Judiciaire, Placs de l'Étolie à CLERMONT-FERRAND (03)

A la requiste de : LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MÚTUEL CENTRE France, Société coopérative à capital variable, réple par le Livre V du Code Montiaire et l'inancior, dont les siège social est à Avenue de la Libération, 63045 CLEPIMONT-FERRAND CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant legial actuellement en exercite d'ominicillé se quatifié audit sièges social

Ayant pour Avocat constitué la SCP BASSET Et Associó

Désignation : (Telle qu'appareissant au PV de description du ministère de la SCP BAREL PELISSIÉR, huissier de Justice à Clarmont-Forrand, en date du 18 juillet 2018)

UHE MAISON D'HABITATION

- Une entrée Nord/cuest ; un séjour ; une entrée Sud/Est ; une culsine ; une saite eauwc ; un petit dégagement/escaller /palier ; quatre chambres ; granter combles

Cadastré : caction Zi - H* 166 - Liaudit « La Bataille » pour 1 are

Le bien mis en vente est inoccupé

Les enchères no pourront être portées que par un avocat lescrit au Barreau de CLERMONT-FERRAND.

Les freis étant supportés par l'adjudicatoire en sus de son prix d'adjudication

Une visite sera effectuée, s'adresser à la SCP BAREL PELISSIER huissier de Justice CLERMONT-FERRAND, 7444phone : 04.73.37.14.05

Pour tous renseignements s'adreaser à la S.C.P. BASSET Et Associé (Tél. 04.73.29.42.60) ou suprès des Avocets exerçant près la Tribunal de Grande Instance de CLERMONT-FERRAND ou su gendre de ca Tribunal.

Fait et rédigé par l'avocat soussi Pour avis Clermont-Ferrand to 22 janvier 2019 SCP BASSET Et Associó



S.C.R BASSET & Associé, Avocata 32 rue Biatin - 63000 CLERMONT-FERRAND - YEL : 04-73-29-42-60

VENTE AUX ENCHERES
COMMUNE DE SUGERES (63)
Un bâtiment à usage de hangar, ateller, mezzanine

Le jaudi 21 mars 2019 à 10 heures, devant le Juge de l'Exécution du Tribuna de Grande Instance de Clermont-Ferrand, su Palais de Justice, Cité Judiciaire 16 Place de l'Étoile à CLERMONT-FERRAND (63)

A le requête de : LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUE: CENTRE Prance, Sodété coopéraius à agrital variable, régle par le Livre V du Cod Monditaire et l'inancier, dont le siège social est 3 Avanue de la Liberation, 6304. CLERIKONT FERRAND GEDEX, egissant poursules et disigences de son représentant fégin éctudément en execció colmicilié es qualité audit siège social

Ayant pour Avocat constitué la SCP BASSET Et Associé

Désignation : (felle qu'epparaissant au PV de description du ministère de la SCP BAREL PELISSIER, huissier de Justice à Clermont-Ferrand, en date du 19 juillet 2018)

Un local à usage d'hengar, d'atelier et de mozzanine

L'ensemble cadastré section AV - N° 342 - Lieudit - Champs Sapin - pour 18 a - 29 cs

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Banuau de CLERMONT-FERRAND.

Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Gretie du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Clermont-Ferrand (63), et auprès de la S.C.P. BASSET Et Associé, 32 Rue Blait à Clermont-Ferrand (63)

Une visite sera effectuée, s'adresser à la SCP BAREL PELISSIER huissier de lustice Clermont-Ferrand, Téléphone : 04.73,37.14,05

Pour tous renseignements s'adresser à la S.C.P. BASSET Et Associé (16.04.73.29.42.80) ou auprès des Avocats exerçant près le Tribunal de Grande Instance de CLERMONT-FETRAND ou su greffe de ce Tribunal.

Fait et rédigé par l'avocat souseil Pour Pour avis Clermont-Ferrand to 21 janvier 2019 SCP BASSET Et Associé

Transmettez-nous vos annonces et vos instructions de facturation par mail à

annonces@semeur.com

1863055



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

Avis d'ouverture d'enquête publique préalable à la délivrance de permis de construire un parc photovoltaîque au sol sur la commune de Clermont-Ferrand au lieu-dit « Puy-Long » délivrance de permis de

Clemont-Ferrand au lieu-dit « Puy-Long »

Ine enquête publique d'une durée consécutive de frente-et-un jours portant sur le projet d'implantation d'une centrale photovollaïque au soi (tranche 1 et 2) sur une partie du sité de l'instalfation de stockage du déchets non dangeroux de Puy-Long sur le ternôte de la commune de Clemont-Ferrand est overet du tundi 1s févirier de la commune de Clemont-Ferrand est overet du tundi 1s févirier de permis de construite n'113 1s 000065 (tranche 1) et 113 1s 00066 (tranche 2) déposées le 17 avril 2016 par la société SERGIES.

Cette Installation d'une puissance totale de 7, 8 MWc sera constituée de 21 986 modules représentant une surface de panneaux solaires de 42 916 m², de deux postes de transformation et d'un poste de l'irrabien.

Les étéments constituité du dossier comprenant notamment ene étude d'impact, quête de des la construite n'il de des services sonsuités ainsi qu'un registre d'en requête de des la mairie de Clemont-Ferrand, altge de l'enquête, à l'adresse survices l'aprices est prévention 15, mail d'Allagart - 6 "niveau constituité du construite de survices l'aprices de l'enquête, à l'adresse survices l'Applices et Prévention 15, mail d'Allagart - 6 "niveau (3000- Clemont-Ferrand) et le survice survices de l'enquête, à l'adresse survices l'aprices de l'enquête.

al aux jours et haures habituels d'ouverture des bureaux : - du lundi au vendredi de 8 h 15 à 10 h

of two yours or news assumed as the properties of the properties o

Las observations et propositions pourront soit être inspities sur le registre ou-vert à cet effet, soit être exprimées oralement au commissaire-enquêteur qui les consigners dans un procès-verbal, soit être adressées, par correspondance, au commissaire-enquêteur, à la mairie de Clemmant-Ferrand, à l'adresse ci-dessus, oit elles servat amaxées au register d'enquête. Elles pouront égitéenent être consignées par les intéressés par courrier électronique. À l'adresses exévante :

consignera dans un proces- vertral, soil être adressées, par correspondance, au commissais--anquéteur, à la maiste de Clemant-Forand, à l'adresse c-dressus, oi est sevent ammestre au register de requête.

elles sevent ammestre de de constinées par les intéresses par courrier électronique, et l'adresses autwarte :
prat-enquetes-publiques-environnementépuy-de-dome, gouv.fr
fout rensejagnement complémentaire sur ce projet pourra être obtenu auprès du responsable du projet : M. Ruda Terrouti, ingénieur projet : Société SERGIES, 78, Avenue Jacques Couer.CS 10 000-88666-Potiter cades 9 : redu, terroutificas-piet de l'adresses de l

1863002



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME AVIS D'ENQUÊTE PRÉALABLES À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

Réalisation de la zone d'activités de Sainte Agnès sur le territoire de la commune du Broc

Sur le territoire de la commune du Broc

Par arrêté en date du 21 décembre 2016, Medame la Préfette du Département du
Pry-de-Dême a present des angultas conjentes, présibbles à la déclaration d'utilité
publique et percetaire, sur le projet de l'EPP street de la commune du Broc.

Le projet, ci-dessus visé, evec les pièces à l'apput, est déposé à le mairie du Broc.

Le projet, ci-dessus visé, evec les pièces à l'apput, est déposé à le mairie du Broc.

Le projet, ci-dessus visé, evec les pièces à l'apput, est déposé à le mairie du Broc.

Le projet, ci-dessus visé, evec les pièces à l'apput, est déposé à le mairie du Broc.

Le projet, ci-dessus visé, evec les pièces à l'apput, est déposé à le mairie du Broc.

Jes pour que les personnes intéressées putssent en prendre connaissance :

Jes l'unité 28 june de la 1830 à 125 et de 1910 à 1830 à 17830.

Jes vendréelle de dé 853 à 125 et de 1910 à 1830 à

LE SEMEUR

4, allée Groupe N. Bourbaki CS 50034 – 63170 AUBIÈRE Tél. 04 73 98 46 00

Edité par SNSH
ociáté Nouvelle Semeur Hebdo
Sociáté Nouvelle Semeur Hebdo
Sociáté à Responsabilité
imitlée au capital de 60 000 €
Durée 99 ans
à c/r du 24 juillet 2014
RCS Clermont 803 694 280
Siret 803 694 280 00014
APE 58132
ISSN 0986-7791
Actionnaire:

Actionnaire : PMSO. PMSO.
C.P.P.A.P. nº 0122 C 81112.
Directeur de la publication :
Vincent David.
Editeur, rédacteur en chef :
Cyft Greght.
Chef d'édition : Patrick Ragon.
Journalistes
décartementeux :



départementaux : Ludivine Bourduge Sandra Hartmann Jean-Philippe Monjot.

Le numéro : 1,50 €. Abonnement normal : 1 an (52 n°), 67 € 2 ans (104 n°), 128 €; 6 mois (26 n°), 36 €. Abonnement de solidarité : 1 an, 72 € ; 2 ans, 140 € 6 mois, 40 €. Envol à l'étranger : nous consulter.

Journal habilité à publier les annon-ces judiciaires et légales sur tout le département du Puy-de-Dôme (larif ministériel).

Ministériel).

Publicité locale:
Ross-Marie Izquierdo
Tél. 04 73 98 71 90

Publicité régionale:
PHR Publicité,
20 chemin Louis Chipaz
69130 Eculy, Tél. 04 72 49 09 61

Publicité rationale: Espace PHR, 72 rue d'Hauteville 75010 Paris. Tél. 01 45 23 44 16

Entreprise totalement indépendante, Le Semeur hebdo est adhérent du Syndicat de la Presse Hebdomadate Régionale (SPJRF) et de l'Association de la Presse Catholique Régionale (APCR).

Alelier pré-presse du Semeur hebdo, Tirage : Imprimerie GCF 40 rue Morel-Ladeull 63000 Clermont-Ferrand. Dépôt légal à parution

Ce fournal a été imprimé sur du papler recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papler certifié PEFC issu de forêts durablement gérées, il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (flabrication pête et papier) est de 0.01 kort.

Actulegales.fr La référence des annonces

légales d'entreprises



REDIGEZ TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

Vous êtes un professionnel du droit ...

DEMANDEZ VOTRE ACCÈS PRO

Le service dédié aux professionnels des annonces

http://legalepro.semeur.com



10 16 vos questions au 04 73 98 46 00 annonces@semeur.com

FOR THE PUBLICATION OF THE P 1663012

COMMUNE DE CHASTREIX

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE Sur les dispositions du projet arrêté de PLAN LOCAL D'URBANISME 1th insertion

Per arrâté du maire de CHASTREIX, en date du 06 fávrier 2019, une enquête publique seu a ouverte sur les dispositions du projet arrêté de plan tocal d'urbaniame de la commune de CHASTREIX Madame Danielle Git, en qualité d'architecte DPLG a été désigné commissaire,

Madame Danielle Gill, en qualité d'architecte DPLG à été désigné commissaire, enquêtour. Le dossier et les pièces qui lui sont annexés seront déposés à la makire du 12 mars au 13 avril 2019 inclusivement afin que chacun puissu les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations éventuelles pourront être consignées au registre d'enquête déposé en mairie à cet effet, ou adressées au commissaire-enquêteur à la mairie de CHASTREAX - siège de l'enquête. en mairie les : mardi 12 mars de 9 h à 12 mars de 14 à 20 à 17 h 30 juind 12 mars de 9 h à 12 mars de 9 h à 12 mars de 14 mars de 15 mars de 14 mars de 15 mars de 14 mars de 15 mars de 15 mars de 15 mars de 15 mars de 16 mars de 17 mars de 18 ma

1863008



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

n des Collectivités Territoriales et de l'Environ

Avis d'ouverture d'enquête publique préalable à la délivrance de permis de construire un pare photovolteïque au sol sur la commune de Clermont-Ferrand au lieu-dit « Puy-Long »

Clemnont-Ferrand au Ileu-dit « Puy-Long »

Line enquête publique d'une durée consécutive de tente-et-un jours portant sur le
projet d'implantation d'une centrale pholovoltaïque au soi (tranche 1 et 2) sur une
purife du sile de l'installation de sicolage de déchets non dangereux de Puy-Long
sur le territoire de la commune de Clemnont-Fernant est ouverte du lundi 16 février

sur le territoire de la commune de Clemnont-Fernant est ouverte du lundi 16 février

L'enquête publique est conduite dans le cadre de l'instruction de deux démandes
de permis de construite n'113 18 (00086 firanche 2) et 131 18 (00086 firanche 2) déposées le 17 swill 2018 par la société SERGIES.

Cette Installation d'une poissance totale de 7.8 MWc sera constituée de 2 1 986 mocules représentant une surface de pannesux solaires de 42 916 m², de deux postes
de transformation et d'un poste de l'urasign.

Les étéments constituée du décèler Comprenant notamment une étude d'impact,
son résume non flacheque me sait de l'entaire de comment est de l'entaire étude d'impact,
au résume non flacheque man de l'entaire de l'entaire étude d'impact,
entaire de l'entaire de l'en

: xusseud ab deverture de abuseus et aux jours et heures habituals d'ouverture de a the até à 16 h. de aux jours et heures de saint aux jours et au

Fendant toute la clued as vendred de sh 16 à 16 h

Fendant toute la clued de l'enquise, ce so documents secont également consuitables
sur le site internat das cervices de l'État à l'adicese suivante;
http://www.puy-de-dome goov.fr/photocutalcque-1368-html
et depuis un poste informatique mis à disposition du public à la prétecture du Pryde-Dôme -5º-sé lage-buse que de l'environment (mux horsires habituels d'ouverture
des bureaux, de 8 h 15 à 16 h et 8 h 15 à 15 h 30 le vendred).
Par décision du 15 janvier 2019, M. le Président du Tribunal administratif de
Clermont-Ferrand a désigné M. Charlès JEANNEAU, officiér supétieur du ministère de la Délans, en retaite, en qualité de commissaire enquéteur.

Gél-in recover au de l'ésaute.

* marcredi 27 février 2019 de 8 h à 12 h

* marcredi 27 février 2019 de 9 h à 11 h

* marcredi 27 février 2019 de 9 h à 11 h

* marcredi 27 marc 2019 de 9 h à 11 h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 11 h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 11 h

* mercredi 27 marc 2019 de 9 h à 1 h h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 1 h h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 1 h h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 1 h h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 1 h h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 1 h h

* mercredi 29 marc 2019 de 9 h à 1 h h

*mercid 20 mare 2019 de 1 h à 1 h 1

*mercid 20 mare 2019 de 1 h à 1 h 1

*mercid 20 mare 2019 de 1 h 1 h 1 h

Les observations et propositions pourront soit être inscrites sur la registre ouvert à cet éffet, soil être expérimés cralement au commissaire-enquêteur qui les configence dans un propès-verbal, soit filtre autres de 10 na dissaise, par correspondance, au configence de 10 na dissaise, par correspondance, au configence de 10 na dissaise de 10 na diss

MARCHES PUBLICS PRIVES

963098

COMMUNE DE MESSEIX **AVIS D'APPEL À CANDIDATURES**

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Identification de la collectivité passant le marché ; Mairie de Messels, monsieur le
marie, e nu des Medralere, 6376 Messels - 16. - 343 (84 4 3 2 4 40 25 4

1. Objet ; maître d'experiere, 6376 Messels - 16. - 343 (84 4 3 2 4 40 25 4

1. Objet ; maître d'experiere, 6376 Messels - 16. - 343 (84 4 3 2 4 40 25 4

1. Objet ; maître d'experiere pour le la bâtimentaire de l'ancien collège et la création d'un pôte d'adigental communal.

2. Procédure : procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret n'2016 - 369 du 26 mare 2016 relaité sux marchés poblics.

3. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : - renssignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et tinancières du candidat ; - celles liguant dans le règlement de la consultation.

4. Critères de sélection des candidatures : - les justifications mentionneles à l'article 3 du présent avis ; - les geranties et capacités professionnelles et limencières du candidat 5. Durés de validité des offres : cent vingi 1(20) jours .

5. Durés de validité des offres : cent vingi 1(20) jours .

6. Modalités d'obtention des dossignes ; les dessites sonts à dermarder sur la plate-forme de dématérialisation : 1. Des tentre de réception des candidatures et des offices : vondredi 16 mero 2019, à tétule de réception des candidatures et des offices de vondredi 16 mero 2019, à tétule de réception des candidatures et des offices : vondredi 16 mero 2019, à tétule de réception des candidatures et les offices : vondredi 16 mero 2019, à tétule de réception des candidatures et des offices : vondredi 16 mero 2019, à tétule de réception des candidatures et les offices : vondredi 16 mero 2019, à tétule de la candidatures et les offices : vondredi 16 mero 2019, à tétule de la candidature de la candidature et les offices : vondredi 16 mero 2019, à tétule de la candidature et la c

019, à 15H80. a transmission des offres est seule autorisée sur la plateforme de dématériaïsation uvante : https://combroilles.achatpublic.com Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication ; 20 février 2019

LE SEMEUR

Édité par SNSH Société Nouvelle Semeur Hebdo Société à Responsabilità Limitée au capital de 50 000 € Durée 99 ans à compter du 24 juillet 2014 RGS Clermont-Ferrand 803 694 260 Siret 803 694 280 00014, APE 5913Z. ISSN 0986-7791.

STP.

Actionnaire: PMSO. C.P.P.A.P. nº 8122 C 81112. Directeur de la publication : Vincent David. Editeur, rédacteur en chef : Cyril Greghi. Chef d'édition : Patrick Ragon. Journalistes départementaux ;

Ludivine Bourduge, Sandra Hartmann, Jean-Philippe Monjot

4, allée Groupe N. Bourbaki CS 50034 – 63178 AUBIÈRE CEDEX Téléphone : 04 73 98 46 00

Le numéro : 1,50 €

Abonnement normal : 1 an (52 n°), 67 €

2 ans (104 n°), 120 € : 6 mois (26 n°), 36 €

Abonnement de solidanté : 1 an ,72 € ; 2 ans, 140 €

8 mois, 40 €. Envoi à l'étranger : nous consulter.

Journal habilité à publier les annonces judiciaire et légales sur tout le département du Puy-de-Dôr (tarif ministériel).

Dépôt légal à parution. Édité par Imprimeria GCF, 40 rue Morel-Ladeuil 63000 Clermont-Ferrand.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (laux de libres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada L'eutrophisation das eaux (l'abrication pâte et papier) est de 0.01 kg/t.

DESTINATION SANTÉ

Troubles du sommeil : douceur et individualisation requises

«Les somniféres ne tont pas dormir mais perdre conscience ». Pour le Dr Patrick Lemoine', psychiatre et spécia-liste du sommeil, la lutte contre les insomnies passe surtout par « des solutions naturelles et qui respectent notre rythme ». C'est le sens de la deuxième édition le sens de la deuxième édition d'une campagne nationale de sensibilisation qui se déroulera tout au long du mois de mars, en France. Son slogan ? « A chacun son sommell ».

Vous êtes un sur trois à souffrir de troubles du sommell. Il s'apt d'appas du s'immell. Il s'apt d'appas du s'immell.

souffrir de troubles du sommell. Il s'agit d'apnées du sommell ou encore d'un syndrome des jambes sans, repos dont souffrent respectivement plus de 5 % et 8 % des adultes. Ou bien sûr d'insomnies qui frappent 16 % de la population. Lesquelles peuvent se traduire soit par des difficultés d'endormissement, des réveils nocturnes ou une sensation nocturnes ou une sensation

nocturnes ou une sensation de sommeil non récupérateur. « Dans tous les cas, le patient est insatisfait de son sommeil sur le plan qualitait ou quanita-tif », précise le mêdecin, auteur de 20 000 lieux sous les rêves (Robert Laffont éditeur).

Mélatonine, plantes...

La réponse ? « Elle ne se trouve pas forcément dans les somnifères ». Ces médicaments somnitères ». Ces médicaments
« n'induisent pas le sommeil mais nous mettent dans un état d'anesthésie tégère. Ils ne sont indiqués que dans certains cas sévères et généralement prescrits pour une durée limi-tée ». Patrick Lemoine Insiste en premier lieu eur les rècles en premier lieu sur les règles d'hygiène : horalres réguliers de lever et de coucher, prise d'un diner léger, proscription de toute lumière bleue - celle du smarlphone ou de la tablette... - avant d'aller se coucher.

Les troubles persistent?

Tournez-vous vers un professionnel de santé, « le médecin généraliste ou le pharmacien, en tête », glisse le Dr Lemoine, qui plaide en faveur de « solutions naturelles ou qui respectent l'hygiène de notre rythme cir-cadien ». Il cite la mélatonine, une hormone secrétée à l'état





naturel, par notre organisme et naturei, par notre organisme et qui agit sur le cycle nuit-jour. Mais aussi les « les plantes, à condition qu'elles alent démon-tré leur efficacité avec un bon niveau de preuves. C'est le niveau de preuves. C'est le cas de la passillore et du duo valériane-eschscholtzia », sous forme d'extraits de plantes standardisées (EPS). Le médecin rappelle entin la pertinence d'une siaste quotidienne – « pas plus de 20 min » — des thérales comitino-comportement. ples cognitivo-comportemen-tales et des approches comme la sophrologie, la méditation ou l'auto-hypnose.

Informer le grand public et le sensibiliser à une prise en charge individualisée : c'est tout l'enjeu de cette campagne A chacun son sommell, lancée au cours de ce mois de mars 2019 par Pileje et France Insormès. Un mois du sommeil qui se décline aussi en ligne sur le site www.achacunsonsommeil, france de la comme le site www.achacunsonsommeil, france le site was le sit www.achacunsonsommeil.fr Vous retrouverez des chats, des tutos, des questionnaires, des jeux et 2 000 coordonnées de pharmacies pour des conseils individualisés.

1. interview du Dr Patrick Lemoine, 31

AVC : en finir avec l'inéadité d'accès aux soins

Dix forums sur la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral (AVC) ont eu lieu en France, en 2018. L'ensemble des acteurs
ont dressé un triste billan : il oxiste de fortes Inégalités d'accès aux
soins. C'haque année, 150 000 patients font un AVC. Mais comme
le précise Didier Caumette, Directeur des Affaires Institutionnelles
de Boehringer Ingelheim et organisateur des forums, ce chiffre
cache une profonde inégalité d'accès aux soins. « Seuls 60,7 %
des patients arrivent dans une unité neurovasculaire et 2,3 %
d'entre eux via la télémédecine*. » Les unités neuro-vasculaires
sont des structures mises en place pour prendre en charge les
AVC, et ce 2dh/24 et 7j/7. « Il en existe 139 à ce jour en France
auxquelles il faut ajouter 112 centres de télémédecine ».
Face à ce constat, les Forums AVC ont permis aux acteurs de
la prise en charge d'échanger et de débattre, en région, afin de
poser un diagnostic, puis de proposer des solutions. Lesquelles
seront présentées au niveau national en 2019 dans le cadre du
partenariat Profil AVC.
Voicl un exemple concret, A la tête de la direction commune des

Voici un exemple concret. A la tête de la direction commune des

Voici un exemple concret. A la tête de la direction commune des établissements publics sanitaires des Alpes de Haute-Provence, Franck Pouilly a saisi l'opportunité offerte par ce partenantat. « la la le mérite de rassembler tous les acteurs de notre vaste territoire, qui part d'Aix-en-Provence jusqu'à Briançon. Derrière cette Impulsion, un vari travail d'équipe se structure, eu service d'une mellieure prise en charge des patients victimes d'un AVC ».

Dans le cadre du développement du têté-AVC, « nous avons mis l'accent sur la formation des personnels médicaux et paramédicaux », poursuit-il. « Après Gap en 2018, place cette année aux urgertistes et infirmiers de Digne-les-Bains puis ceux de Manosque en 2020. L'enjeu est clairement de prendre en charge les patients, plus vitra et plus près ». Et ce, grâce aux outils de visiconfièrence et autres téléconsultations, en lien avec l'UNV le plus proche. Premier bilan fin 2019, à l'occasion du prochain Forum AVC, sur le territoire.

2. Communiqué de presse Pileje-France Insomnie, 29 janvier 2019

PRÉFETURE DE PUY-DE-DÔNCE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Acu quiêté du 7 décembre 2018, Hime la Secrétaire générale, préfête du No artifé du 7 d'escrable 2018, Name la secratore genieron, prema co-pen de Dame par initéim, a prescrit une enquête publique unique qui est catete sur le poolet du pole d'équilière territoris et mari du Grand Chimon, d'unichager ens vole veria velorant entre Juffect el Prof-duc Chières Victorius sur le territorie des consumes d'Authest, Corrui, Common d'invession, la Roche-Hoire, les Mortes-de-Veyre, Nivelieurs, Mursux-Allier, Pérignet-sur-dilière el Pont du Château.

Cetta enquête publique unique regroupe ;

- course produce produce in oraque regionage;
 une encycles précibité à de déclaration d'utilité précibité;
 une encycles précibité à la cédation d'utilité précipité;
 une encycle portant mise en compositéé des PIU de Corent, la Roche lotine, les Montres-de Piyre, Mezel et Prest de Chitzeu;
 une encycles prestédire;
 une encycles précibité à la demande d'autoriséein ensironnamentale
 intégrant une déclaration la la vieru, l'observe d'apposition ou régime
 d'autorisée : n'es incidences Neturu 2000 et une autorisolitée de d'étitéement concernant le projet d'ambanger une voile verle-réforaute de l'itilier
 entre Mothemat et Poré de-Châteou.

te dessier d'empulée publique unique correspondont à ces déférentes procédures ainsi qu'un registre unique sont tenus à la disposition du proble, pendont tenut-louis (33) juns plains et consciutifs, du houf 28 panes 2019 au vendere 1º mors 2019 lockus, et consciutifs, du houf et levers hobblach d'ouverfuere des modies, aux Montres de Veyre, siège de l'empulée publique voique et dons les modrés concernées par le pojet.

Le doubler d'empilée publique unique est également consolitable sur le site : latips://maniparpiets-enriconnement.gour.ht/popes/home/ et de puis un postie informatique mis à disposition du public à in prifécture du Parde-Dième, quatifient étage, point est de fait du versefrait, de et haven à 12 heures et de 11 h 15 à 15 h 30), à compler de la dete d'ouverture de l'enquête publique unique.

L'étuse d'import a donné lieu à un avis de l'autorité environnementale du 4 septembre 2018, pouvant être consulté sur le site des services de l'état.

Toutes informations concernant on projet perview like demandées ouprès du responsable du projet : More Vanessa UKUMII, directive du PETR du Cronal Cleranni, 72, avenue d'Italie, 53000 Clermant-Ferrand, lé: 04 73 25 01.16, imalitation@legrandclemport.fr

En ce qui concerne l'autorisation environnementale, toutes informations peuvent-être demandées à : direction départementale des territoires, SEEF, bureau police de l'eau, sile de Mormilhat, 63370 Lempdes,

LA Rioin HOTBNIR, retraité du ministère de la défense, a été désigné en quoisté de commissoire empoèteur, en rue de procéder à cette empuète publique unique.

Le commissoire emquéteur recevro les observations du public lors de per-morences qui se bendront en :

- marriezes qui se senancia en ;

 sundis des Mahre de Vegne;

 kundi 28 jaméro 2019, de 8 h 30 à 10 h 30;

 vendrea 1º mars 2019, de 15 h 30 à 17 h 30;

 mairie d'Authenie 1 hand 4 febrier 2019, de 17 heures à 19 heures ;

 mairie de Coreat : hand 4 febrier 2019, de 17 heures à 19 heures ;

 mairie de Coreat : hand 4 febrier 2019, de 10 h 30 à 15 h 30;

 mairie de Coreat : hand 4 febrier 2019, de 10 h 30 à 15 h 30;

 Theures ;

 marie de 10 florible Noire : marcred 20 février 2019, de 10 heures à 12 heures ;

 mairie de la florible Noire : marcred 20 février 2019, de 10 heures à 12 heures ;
- moirie de Mirefleurs : mercredi 20 février 2019, de 15 heures à 17 heu-
- res ; mairie de Mur sur-Alier : mordi 12 lévrier 2019, de 10 heures à 12 beu-
- res ; moiste de Pérignot-sur-Alfier : mordi 12 lévrier 2019, de 14 heures à
- 16 heures ; moirie de Pont-du-Châteou : jeudi 28 février 2019, de 9 h 30 à 11 h 30.

les observations et propositions peuvent, soit être inscrites sur le registre unique ouzent à cet effet, soit être exprimées orderment auprès du coor-missaire enquêteur qui les consignera dans un procès-verbal, soit être obressées par correspondance ou commissaire exquêteur à la maine disourerses par correspondance du commissaire enquêteur à la moine des Moitres-de-Veyre du élies selont annexées du registre d'enquête, soit envoyées por voie électrorique, à l'odiesse suivante : pret-enqueles publiques-expropriation@puy-de-dome.gouv.fr

per expects your conditions ellatify par le commissaire inquitiour resti-tural à la deposition du public persional un 10 an a compler de la date de tiblax els l'enquible, ou PER de Canad Clemond, en moitres d'Aufheut, Corent, Cournord Churesgne, la foche-Holve, ize Martines de Verjer, Mirra Geurs, Mus sur Alfre, Pérignat-sur Alfre et Pant du Château, cirel que sor le site levent de pondre qu'aux et l'or ma: Intops://www.projets-environnement, gour.lut/pages/home/

Au tenne de cette empréte publique unique, les décisions susceptibles d'internerir sont :

- un cuelté de déclaration d'utilité publique du projet emportant mise en compatiblité des PLU de Corent, la Roche Hoire, les Martres de Vepte, Mezel et Pant chr-Chélesu ; un artièle préfectional d'autorisation euréconnementale assortée du res-
- pect de prescriptions ou un artêté de refus ;

 un orrêté de cessibilité outorisont l'expropriation des parcelles nécessaires à la réalisation du projet.

Ces décisions seront mises en ligne sur le site tatement des services de l'État.

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivani octe reșui por IM Michel MALLET, notaire à Diselefit (Orôme), 42, rue du Dockeu-Précuit, le 25 jonnier 2019, a été reșu le thoagement de régime matrimaniul portant odaștion de la communauté universelle

M. Phöppe, Éle, Albert BRUNEL, chef de projet, et Mene Yésonique, Mo-rie-Arae GASZEHD, infirmière retraîtée, son épouse, demeurant ercemble à Cébazat (63118), 5, rue fean François-Philipanneau.

Monskur est né le 10 mars 1958, à Montélimar (26200), Modame est née le 14 juillet 1958, à Chétifon en Diois (26410).

Mariés à la mairie de Bourde oux (26460) le 26 juin 1982 sous le régime de la communauté d'acquéts à défaut de controt de mariage prédable. Les appositions des tréanciers à ce changement, s'ity a lieu, seront reques dans les trois [3] mois de la présente insertion, en l'office noterial au dansièle a été étu à cet effet.

te notoire

Annonces classées



PRÉSETE DU PUY DE DÔME

DESCRION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

EUSEAU DE L'ERMONISSEAU

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE À LA DÉLUTRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UN PARC PHOTOVOCTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE CLERMONT-FERRAND AU HEU-DIT «PUY-LONG»

Une exquêté publique d'une durée consécutive de lerette et un [31] jours, portent sur le projet d'implicantation d'une entratte photovoltagique ou sal l'unede e 1 et 3 ou une projet de ut des de l'instabilités de s'ordisse de déchets non dangereur de Pryt ang sur le territoire de 10 comment de Chermont-Fernot, et annexe de la India 18 léviée 2019, à 9 heuses, ou menscell 20 mois 2019, à 16 heuses.

L'enquête publique est conduite dans le codre de l'instantion de deux demandes de pennis de construire nº 113 16 GOQES (tranche I) et 113 18 GOQES (tranche 2) déposées le 17 avril 2018 por la société SERCIES.

Cette installation d'une puissance totale de 7,8 MWC sera comptituée de 21,986 modulés représentant une surloce de poincéaux solaires de 42,916 m², de Geux postes de transformation et d'un poste de formison.

4.736 m², de ceut postes de sentinomation et d'un poste de fornigon, les éléments constitutifs de douisier comprenent patent étude d'import, our récomé son technique, les cris des services consultés ainsi qu'un registre d'enquête servout leurus granitement à la déposition du public, pendant toute la déche de férenquête, à le mointé de Clement-fermont, siège de l'enquête, à le mointé de clement-fermont, siège de l'enquête, à l'admissa sinisiste : disection emitronament et sands, service lujètes et prévasion, 15, mail d'Alogand, d'interese, 6,3000. Clement-termont, et just, jours, 16, mail d'Alogand, d'interese, 6,3000. Clement-termont, et just, jours, 16 mail d'Alogand, d'interese, 6,3000. Clement-termont, et just, jours, 16 mail d'interese publication d'automatique des biorieux, du fundi ou vendresé, de m in 15 à la hébite.

Perdant faule lo durée de l'encolète, ces documents seront également consultables sur le site rinnent des services de l'fat, à l'obsesse suberite : hilly l'inneur paré de doue gour l'infolterablique resissabilent et également un pout éviormelique mis à d'apposition de public à la préfecture du proyde bênne, 3' étage, brecou de l'environament (ous trorites haif-tes) d'ausqu'une des bureaux, de 8 h ts à 16 heurs et 8 h ts à 6 h ns.

Pur décision du 15 janvier 2019, NA. le Président du tribunol administratif de Clermant-Ferrand a désigné M. Charles JEANNEAU, afficie supérieur du ministère de la défense, en retarite, en quaîté de commissaire enquêteur.

Celui-ci recevra les observations et propositions du public à la mairie de Clermont-Ferrand (odresse ri-dessus), le :

- Junăi 18 février 2019, de 9 houres à 12 heures ; mercredi 27 février 2019, de 14 heures à 16 heures mordi 5 mars 2019, de 9 heures à 11 heures ; mercredi 20 mars 2019, de 14 heures à 16 heures.

introduced and proportions pounded soit être incrites ou le registre ouvert à cet effet, sait être exprimées ordement ou rominisaire requê-teur qui les consigners dans un prodesverbol, soit être odressées par correspondance ou commissione empléeur, à la mainé de Ciernand, Ferrand, à l'adresse d'élessus, ob elles seront onnexées au registre d'en-

Elles pourront égatement être consignées por les intéressés por con électronique, à l'odresse suivante : prof-enquetes-publiques emironnement@puy-de-dome, gou, fi

Tout renseignement complémentaire sur ce projet pouvo être obtenuturels à responseire du responseire du projet : M. Indo IERROURI, ingéliere projet, soulée SENICE, 78, noveme busque focus, CS 10000, 86696 Poilise cédes 9, courriel : rédo tenudifisérejes fro ou suyels de M. Alexandre Midfrill, duration déponsemente des trainzieres, 181. 04.73.43.79.54, courriel : obsandre michel @pay ée donne gour l'ir.

À l'issue de l'enquête, le rogeod, les confusions et il més du commissa enquêteur esterant à la disposition du public pendaint un (i) en à comp de la ciòture de l'enquête, à la maine de Clermont-Ferrant et sur le s Internet des services de l'État :

http://www.pcydedone.gov/.fr/photorolloi;ue+1355.html L'outanté compétente pour piende la déchion sur les permis de construire est la préféte du Pay de Dôme.

La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sero soit un arrêté accordoné les peams de construire avec ou sons prescription, soit





BONNES AFFAIRES

MINAT TOUS OBJETS AN-CHRS, resubles, biblects, journs, carties postales, vieus pepters, pendules, objets militaire, livres, étu-de ties propositions, de-barros tous licrous, sines 414310451. BESSON 414318451. BESSU. CHRISTOPHE, 161 CHRISTOPHE, 161



CHETE CHER ET COM ACHETE CHEN ET COMMUNICATION TANTS, FOURTHERS, MORTOGERIES, Collections, déplocement grutuit 7/11. MARSON CHRILES GAUDILLAT, Cél. CO. 8.8.89.99.65. 572515

DIVERS

DIVERSES



A COUZE RECUP métaux, batterie, épave roiture, camion, ma chine agricole, déplace ments dépt. 43 et 63. T61, 06,07,35,98,03 si-ret 401702857. 563095

INFO SERVICE

ARZISTANS

RENOVATION, majornerie teiture. MC RENOY tel. 07.72.25.29.06

MACONNERIE, RENGVA. TION, converture, carre lage, Molation intérieur, extérieur, devis gratoit, eur, deris gratuit alsonnoble. _ SAR prix reisonnoble. PROBAT, 06.43.74.35.02. t 4.1



SETTOYAGE DE TOMBES metière. MEMORIA SER NCE, 161. 06.16.81.43.49

VOYANCE

CARINET OF VOVANCE HARA DIARY consulte RDV (déplacement po ble), l'acilités de poiem



MAINE WADE, VOYON quest, gratuite trovoit dis cret. M. WADE, tel 07.86.15.97.05

> MARIAGES RENCONTRES

MINRIAGES

AGENCES

sedicuses de soour. UNICIS, 161. 04.73.29.42.44 ou en njournel s a journal w per sms ou 07.62,89.63.63. 574735

04 73 29 42 44 turnets.

REMODRIES LOCALES SELECT SES, 19 ons d'expérience, dis-trétion, confiance, dientèle de retion, contance, dientile de prox. as import, eixe notre elhaus, indiez la prise de contact, profitez d'un 1st RDV gradia. UNICIS, TV, rue Biotin, C. le c'n o'n t. fd., tél. 04.73.29.42.44. 574752

RENCONTRES

TÉLÉPHONE





OLIVIA, 43 ons, ce gnable au tél. _ EMI, tél. 0 8 . 9 5 . 6 B . 17 . 0 0 (0,804/mn + prix sp pel), RC 424818615



CAROLINE, 57 ons, joile blonde encore dynamique cherche Monsleur pour échanges passionnés au téléphone. __ EMI, tél. 08.95.69.13.09 (0,80 €/mn + prix op pel), RC 424816615



HELENE, femm pulpeure de 49 ans, chercha un H 6ge en rapport pour dis-cussions libre au tel. EMI, tel. 08.95.68.16.97 (0,80 €/mn + prix ap-pel), RC 424818615.



PAULINE, 45 ans, brune et de jolies formes, ch. H almant les fammes rondes pr RDV femmes rondes pr RDV táléphonique, EMI, tél. 08.95.69.13.33 10.80 €/ma + prix popel), RC 424818615.



LYDIE, 60¹⁻⁴, épanauis seule depuis 2 a., ch. bei discut. par tél. _ 491 tél. 08.95.69.40.09 ASY ,80 E/mn + px appel C442035499. 57015

IMMOBILIER



MAISONS

BE PAVITIONS WITTERS

CHADROM, propriété soi-gnée, ant. ferme suberge avec confort, grande la-mile, superbe vue panora-mique, tél. Iln mars GA.71.04.58.94. 574648

IMMOBILIER ACHATS

VIAGERS



MIY-DE-DOME ALLIER, W. 9011, noch. pr nos clients des blens en vloger, verden bei bennes et verdes immobilieres, étude garuite.
DB VIAGER IMMO, tél.
09-81-92-90-86 contrat Billy blans a l'anti-

OFFRES LOCATIONS

APPARTEMENTS MATERIAL STATES

ViCHY, à louer studio meu-blé coeur de ville, 400 € mensuels, pas de tols d'agence, DPE en crs. VI-CRY-EMMO, tél. A&70.25.25.11. se&519

04.70.32.52.11.

VEHICULES

VENTE BERLINES

CITROEN

83

C3, Aircross BNOi 100 Shine, 11/17, 16.000 km, GPS, Blh, rad., clim, auto, cfg., 17.990 €, 9.11/19... STAC, tEL. 04.70.05.63.15. 576802

C3 84, Piech 110 Shine EATS 82, 2017 9.826 km cum, Ca, C95, bih, radio, rad.AA 17.490 £, g. 2019. STAC, L61. 04.70.05.63.15. S75729

III CA

C4, 130 ch., Exclu, 10/13, 51.000 km, 10d.AA, rég., IA, GPS, bit, 12.990 E, gite 6 m. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. 575784

575/784

CA CACTUS II, Plech TIO Feel
ETI 6 ess. 2018 17.279 Lun dem
GPS bith 1006 Rezeni R/I JA
17 : 9 9 0 €
9, 2020, STAC,(EM, 0A70.05.6
3.15
575803

C4 CACTUS , poretech 120 Shine, ess. 2017,
8,062 km com. 8th 106.At
Lyman refo. 147, 78.8906 €
9, 3 6 m. STAC,
RM. 04700.56.9.35
575783

CAL Metch 330 Millenium ess.

C4 B, Plech 130 Mälenium ess. 2018, 23.536 km, clim, GPS, bih, rod AA, R/L, JA, 16.490 G, g. 2020. STAC, 141. 04.70.05,63.15. 575782

C4, Air Cross HD 150 Exclu 9/12 96.040 km com recvi CA GPS bth rodio R.recvi R/L 1A 12.490 € g. 6 m. STAC, 161. 04.70.05.63.15. S75780

M AUTRES CHROEN

DS 8, 50 CMc, 1.7 L, Pure Tech, G3/2017, 53.510 km, GPS, clim, 12.900 E. GARAGE AR-NAND, 161. 04.70.56.65.54. 574753

574753 859, VTI 120 So Chik, ets., 2013, 98.069 km, CA, GPS, 8th, radio, JA 17 pouces, 7.990 €, 9.6 m. STAC, Id. 04.70,05.63.15. 575.819

PEUGEOT

308, Purelech 130 Active Business, EAT 8, 1/18, 20.000 km, clim. 8th md. rég. JA 18.990 C, g. 1/20. _ STAC, tél. A 70.05 63 15 g. 1/20. _ . 04.70.05.63.15.

04.70.05.63.15. 576811 308, ess. Puretech 130 Albre Business 11/17, 15.000 km com. ctim. outo red. rég. 18.390 é. g. 11/19. SIAC, tél. 04.70.05.63.15 575883

308, Business Pock, HDI 120, 11/2014, 81.530 km, clim., GPS, 12.900 E. GARAGE AR-NAUD, 161. 04.70.56.66.54.

PARTHER

PARTHER TEPEE, style, HD 100, 04/2018, 5.533 km, mister link, 16.900 €, GARAGE ARNAUD, tél. 04.70.56.66.54. 574734

AUTRES PEUGEOT

2008, EHDI 120 Crossway, 11/17, 23.000 km, I. pana. gip control carn, rad, reg., 19.490 € g. 11/19. STAC, tél. 04.70.05.63.15. 578.816

3008 17, BHDI 130 Allure, 2018, 23.666 km, CPS, Bth, rod. A/A, rég., 18, 28.490 €, gtie 2020. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. \$75886 2008, Ptach 110 GT Line ess. 2018 18.058 km cam.recut clim GPS bth Recut JA TP 18.490 € g. 2020. STAC, 18. 04.70.05.63.15. 575652

208, Ptech 110 GT-line est. 2018 10.872 km com.recul clim GPS Bth R.recul RA JA 15.990 € g. 2020. _ STAC, tél. 04.70.05.63.15. _ 575844 2009, Aliure, HDI 92, 12/2013, 118.100 km, ctim. auto, tudar arrière, 10.900 €. GARAGE ARNAUD, tél. 04.70.56.66.54.

574738 574738 2008 Allure, HDI 100, 03/2017, 49.190 km, clim. outo, GPS, 14.900 c. GARAGE ARNAUD, 181. 04.70.56.66.54.

Avis d'obsèques / Annonces classées

REMERCIEMENTS

WIRAC (Gowet)

Les enfants de

Madaine Germaine FROLICHE

nercient sincèrement toutes les personnes i se sont ossociées à leur peine lors de son

COMBRONDE - BILLY - ISSOIRE

Mime Joëlle ROY, son épouse ; Arlane et Pierre LAGRANGE, sa fille et son genre ; Christiane et André POINTUD,

sa sœur et son beau-frère Et toute la famille

très tauchés par les morques d'affection et d'amitté que vous leur avez témoignées lors du décès du

Docteur Pierre ROV

remercient toutes les personnes qui, par leurs présence, messages, envois de ficurs et toutes marques de sympathie se sont associées à leur paine.

nces sur www.dansnoscoeurs.fr

VERNEUGHEOL (Ribiéras)

Pour un mot reçu, pour une main tendue, pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié, pour toutes vos attentions témoignées lors du décès de

Germain DETIANGE

toute la famille vous adresse ses très sincères

La famille remercie les pompiers d'Her-ment, les personnels du CHU Estaing et de-l'hôpital du Mont-Dore pour leur gentillesse et

682351



. MARCHES PUBLICS ET PRIVES RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE CIERMONT STURGIN

SHE VERCINGETORIX : TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU DE CHALEUR ENTERRÉ ET OU-PARKING ARRIÈRE

Moitre du l'overage : EIAT-AUMENTERE DE L'ÉDUCATION NATIONNE, HA-MENTER DE L'ENSUGNEMENT SUPEREUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSIGNAMENT SUPEREUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSIGNATION (L'EXAMENT DE L'EXAMENTE DE L'EXAMENTE DE L'EXAMENTE DE L'EXAMENTE DE L'EXAMENT DE

Conlect; pole actions immobilishes, M. Algin CHASSANG, the de division. Secretariot: 04.73.99.32.43, e-moil; Ce.Desri@ov.cleumont.fr

Procédure de passation : marché de turroux selon la procédure adaptée, en opplication des orticles 344-16 et 34-11 du décret nº 2016-360 do 25 mars 2015.

Objet : marché de luvroux conzerpont le remplacement de la cambipollan d'eau chaude située dans la cour carière du sectoral, et le récoménagement et la réfection générale du parting atrière rectoral, sille Vercingétada, 3, avenue Vercingétada.

les manchés seront conclus en fots séparés. Possibilité de présenter une office pour 1 ou plusieurs fots.

Bescription des travaux et spécifications techniques décrites on CCTP:

- lot nº 1 : remplacement de la consisation d'eau chaude ;
 - lot nº 2 : réeménagement et réfection générale du pasking ausère.

Déloi d'aséculion : le déloi prévisionnel des travaux est de seire (16) sensities incluent la période a de prégnation ».

RécRation des prestations :

lot nº 1 : mai, juillet 2019 ; . lot nº 2 : aclobre, novembre 2019.

Visile du site obligatoire pour les condidats avant établissement de l'affre. Travaix en site occupé.

Låodolikés d'oblenifon du DCE : à télétholger sur le site : https://www.marches-publics.gouv.fr sous la référence : REC163-2019-06,

Conditions de portidopation : définées dans le règlement de la consulta-tion, application des estides 44 et 48 du décret n° 2015-360 du 25 mars

liécopilon des affres démotérialisées : sur la plote-forme des achors d l'état (PIACE), à l'adresse internét; https://www.marches-publics.gov/J Date fanite de réception des offices : le 22 mors 2019, à 16 heures.

VIEDES SOCIÉTÉS

Aux termes d'un acte sous setra priéé en date du 18 février 2019, il a été constitué une société ayant les coractéristiques subrantes :

minimien sociele: OCTANI.

Siège sacial : 31, boolevard Trudaine, 53000 Clermont-Ferrond.

forme : société civile immobilière.

Copital : 20,000 €. Objet sprint

orquistion por voie d'achot ou d'apport, propriété, mise en voieur, andormation, construction, aménagement, administration et levolion requirement por tene oranne en organic, propriété, mais en volen-institution, constitution, cantagoament, dominiscrition et levolien de tour hiera et droits inunchières, de tour blens et draits prouvant con-titutes recressions, frances en le complément des biens et droits inemo-bilités en question ; - outes deplécitions chritis pouvant se retituches d'invetenant ou adirecte-ment à cet objet ou surreptibles d'en favoitier le développement.

Géroat : M. Emmonuel PANDONFO, 5, rue Tenosse, 63000 Clemont

Coginent: Wine Sandrine IE BON, 10 bis, the Severab, 63000 Cleanonf-festand.

. Toutes les ressions de ports, quelle que soit la qualité du ou des cession unites, sont soumbes à l'ogrément préalable à l'ananimité des associés. Durée : quate-ringt-dis-neuf (99) uns, à compter de son immotriculation au RCS de Clermont-Ferrand.

AKNONESS LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNE DE CHARBONHÊMES LES VIENLES.

APPROBATION

DE LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT."
MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAT D'URBANISME

Por délibération en date du 8 férifer 2019, le couseil municipal de Char-bonaiteus-les férifies a oppouve la déclaration de projet et continué l'intérit général du réaméragement des obards du geur de l'acerat, permettant de conforter la vocation fourtistique de ce sile transitique

rtion et lè dossier sont tenus à la disposition du public à la moirie, et heures habituels d'auverture et à la préfecture.



PRÉSÈTE DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

GUREAR DE L'ENVIRONNEMENT-

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE À LA DÉLVIRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE CLERMONT-FERRAND AU LIEU-DIT «PUT-LONG»

One enquête publique d'une duritarconséculire de breste et van (31) jours, postout sur le projet d'implantation c'une castode photovoltaique au soi itranche 1 et 3 par une portie du te de l'installation de stotage de déchets non dongereux de Pay-Long sur le termànic de la comenum de Cestrombétermoit, est ouvaire du band 13 Sémier 2019, à 9 heores, ou marcred 20 mans 2019 5 à the terms.

l'enquête publique est conduite dans le codre de l'instruction de deux demandes de peuris de construire në 113 18 COOSS (tronche 1) et 113 18 COOSS (tronche 2) déposées le 17 avril 2018 par la sodété STRGES.

Cette installation d'une puissance totale de 7,8 Minc sero constituée de 21,986 modules représentant une surfoce de panneoux solaires 42,916 m², de deux postes de transformation et d'un poste de linnes

les éléments constitutifs du dossée comprenent notornment une étude or security or many an oppose compression instartment use fluide drapport, on refusine from technique, is says de services stornichts chair qu'un registre d'enquête steint tenus gentralisment à le disposition du public, pendont technic à direct de l'erquête, à la modici de d'emmont-ferroad, siège de l'expette, l'indresse sulvipoite ; glierdine environne-ment et sofid, service highète et prépartion, foi, pui d'allagnet, d'in-revue, 64000 (Lemmant-terronné, et our plans et heurers habiturels d'ouvertone des baseoux, du landi ou renderdi, de a h 15 à la houres. Fendant toute la durée de l'errycite, ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État, à l'aditeuse suivante : Intap.// man.pur de donne spourtif photorotatique (1866-birni et d'épuis un poste intérnatique mé à disposition du public à la préfecture du Puy-de-Dûme, 5º étage, bureau de l'emitrannement (aux homites hoit-uets d'auretiure des bureaux, de 8 à 15 à 15 l'eures et 8 à 15 à 15 à 15.

blen du 15 jender 2015, M. le Président du tribunal administratif noah Ferrand a désigné M. Charles IBANIFAU, collicier supérieur du re de la défenre, en selvale, en qualité de commissaire enquêteur. Por déchien du 15 jer

Celai-d recevo les abservations et propositions du public à la moiste de Ciermant-Terrand (adresse ci-dessus), le :

- kurdi 18 fémier 2019, de 9 heures à 12 heures ; metrotil 27 fémier 2019, de 14 heures à 16 heures ; mordi 5 mars 2019, de 9 heures à 11 heures ; metredi 20 mars 2019, de 14 heures à 16 heures.

las observations el propositions pourront solt être havilles sur le registre obrast à cet effet, soit être exprêmées un'ement ou commissaire enquê-laire qui les consigners dons un prochavients, soit être adressées por conseguelaire au commissaire explétive, à la modie de Clemont. Fernand, à l'odresse ci-dessus, où elles sesont onnexées au registre d'en-mals.

Elles pourront également être consignées par les intéressés par countes électronique, à l'adresse suivante : preferenceles-publiques-erminamement épay de donne garactir.

pre-request processes universal manufacture and project posture stere chiesus couples de responsable del project. Al Reda TEBOURI, inspiriture project, cocidité SERICES, 78, oranne program Court, CS 100009, 85068 Postient codés y, Courtie i reclassignification emprès de M. Alexandre MACHEL, direction départementale des territoires, Lie. DATS, 43,755.4, courriel : o learnules antibel (SPps) de donne gours fr

Affanue de l'enquête, le resport, les conclusions et l'oris du commissaire enquêteur resteront à la disposition du public peodorit un fill un à complet de la citiure de l'enquête, le la mobile de Clamonat-Farond et sur le site internet des services de l'État; internet des services de l'État; à https://www.pory-de-dome-gour.fr/photovolacique-risée.html

L'autarilé compétente pour prendre la décision sur les permis de construire est la préfète du Pay-de-Dôme.

la décidan qui pourra étre sooptée au ferme de l'exquête sera soit un ontéé accordant les permis de construire avec ou sons prescription, soit un artété refusant les peums de construire.

VENTESUJORIAIRES DES AVOCATS

Cobinet de lo Selani pôle approts LIJACOM-FRIBOURG-ROUSSE-SIMONIH 12, trenue Marx-Dómnoy, 63000 tiernent fenund 16. 04.73.24.06.06

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN LOT UNIQUE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

UNF MAISON D'HABITATION ET TERRARI AFTENANT, sise commune d'Aydot (63970), Beugh « Fortcloiroti », 3, imposse des Bouleoux

L'adjudiction para lleu en audience des criées le Jeuri 4 maii 2019, à 10 heures, ou tribunal de grande instance de Clermont-Fermad, lis, place 10 heures, ou tribunal de gra de l'Étalle, polais de fustice.

À la requête de : la SELARIL SUDRE, RES Clermont-Ferrand 509.413.555, n à requere de : 13 section SUINTE, MES Chemoné-Fernard 509 ALS. SES, poide an la pessance de Aff Thiere SUINTE, demandent en son étable.
2, creche Roymond-Bespanyon, 6,3100 clement-Fernand, opissant en quoité de l'implicheur jurisdrier de M. Doniel, Non, i Pronçuis BUINLENG, désigué à ses fonctions por ordonnonce de Mine à Pictalente du tribunal de commence de Celmond-Fernand en duche du 17 princé 2011 et d'une ordonnonce rendres por M. le Juge-Commissaire en dote du 9 ordonne

DÉSIGNATION

Une maison, d'hobitation et terrain attenant situé commone d'Aydot (63970), lieudit « Fontdationt », 3, impasse des Bouleaux, codostué sec-tion 214 92, d'une contenorce de 7 a 98 cc, comportent :

- ou sous-sol : un gazoge ; - ou ret-de-chamsée ; un séjour, une cutsine, trois chombres, une soile. de beins et an YC séporé ; - du premier étage : une mezannine, une pièce, des combies pan améric-

Le tout pour une yurface hobitable de 131,87 m². Elimneuble étant occupé. FRAIS

les fruis engagés pour parvenir à la vente seront payables par l'adjudica-toire en sus du prix.

Pour la visite, s'edresser à la SCP BAREL-PEUSSER, huissiers de justice, 16, rue Rameau, 63000 Clemnont-Ferrand, 16f. 04,73,37.14.05.

Folk et rédigé par la SELARI, pible avantels pour piacord.

Clermont-Festend, le 19 lévrier 2019.

Pour tous tenseignements, s'adresser à ;

ia SELÁRI, põle evocats LIMACHE-FRIBOURC, 12, everwe Marx Dormey, 63000 Clemant-fermad, tel. 49, 73,34,06,05 Lous les ovocats du Derreau-de Clemant-Fermad, ayanl seuls qualité

pour enchétic;

ou serrétorial, prefie du jurge de l'execution près le tribunol de grande-lastance de Clepmont-Ferrand, 16, place de l'Éledie, altrest dépunéte uniter des conditions de la verite.

SCP GIRAUD-NURY

Avocat Z, nie Sahil-leuis & 63200 Riom, tél. 04,73.38.05.94 **VENTE SUR SURENCHÈRE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT, sis à Clement-Feriond (Puy de Dôme) SUR LA MISE À PRIX DE .

l'odjudication œuro lieu fe Jeudi 4 avril 2019, à 10 houres, à l'audi des criées du Libernol de grande instance de Ciermant-Ferrand, 16, ; de l'Étalle.

À la requête de : M. Cloude, Markus, Yves BALLET, né le 27 février 19 Riora (Pay de-Dôme), de notionalité françoise, demeurant à F (63200).

cascour, fignat pour avorat constitué sur la présente pousvaite de vente sur si chère aux establers publiques et ses soites, let List HLRV, membre a SCP GRAUD NURY, rocci fluorit du basseaude Clemann-Fersond, der lorit 2, ure Solint-Louis à GRADO NURY.

Basia procédé à la vente oux enchères publiques des lanneubles sub (lefte au procès-verbol de description du ministère de la SCP bit PRISSIRE, hoissiers de justice à Clermonf-Ferrond, en dote du 24

DESIGNATION BY BIEN A WENDER

), rae des Tricux à Clermont-Termon (Puy-de-Dôme), un apportenten tipe Y comprendat ; une cristine, une loggia sur culsine, un grand séi une loggia aprette sur les Ejour, queltre chambres, un cégagement, saile d'eau, des VIC, une cave portant le n°7, un garage portant le n

l'ensemble rodastré : _iection AM, nº 5, Beudit = 1, nie des Tricox = pour (O c, 23 cs, jot il (B/90.000) et lat nº 7 [235/20.000] : - section AM 221 (1 n g voj à 272 (17 n, 7 cs), Reedit = rue Fi fourcite = , lat n° 7.

L'opportement est inoccupé

CAHEER DES COMPITIONS DE VENTE ET FRAIS

Le cuhier des conditions de la vente est déposé eu grette du tribuna grande sastence de Cermont-Ferrand, où l'on peut en prendre cons sonce sans trub.

les frois pout parrenir, à la vente sur salsie (nambhlière serant payés, l'odjudicataire, dans un délair de un (1) mois de l'adjudication sur quittance du ou des arrocats poursulvants, en sus de son prisc

RECEPTION DES ENCHÈRES

Les nochères ne sercet reçues, contounément à la Loi, que par ministr d'aracol exerçant près le tribunal de grande instance de Clement-F road.

VESITE

Une visite sero effectore, s'odresser à la SCP BARELPRUSSER, haistien justice à Clermont-ferrand (Poy-de-Dârne), 161. 04.73.37.14.05.

Fait et récigé par M' Eric NURY, avecat poursultant la verte sur sun chire, à Rian, le 12 février 2019.

Pour lous renseignements, s'odressen:

- è Mª Eric MURY, pyotot 2, que Soint-Louis à 63200 Ric Bél 04,73,38,45,94);
- oux autres gracels insorts au boyrour de Clermont-Ferrand;
- ou grefie du tribunel de groede Instance de Clermont-Ferrand.



sociétés, particuliers publicz votre ANNONCE LEGALE EN LIGNE

Fedger and combined the dealer modeles * Regles pants Telechengen votes abestation

RENDEZ-VOUS SUR prantipublic capticologic les legales com

centreOfficielles.

Publication our toute la Franc



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

Direction des Collectivités Territoriales et de l'Environnement Bureau de l'Environnement

Avis d'ouverture d'enquête publique préalable à la délivrance de permis de construire un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Clermont-Ferrand au lieu-dit «Puy-Long»

Une enquête publique d'une durée consécutive de trente jours portant sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol (tranche 1 et 2) sur une partie du site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Puy-Long sur le territoire de la commune de Clermont-Ferrand est ouverte du lundi 18 février 2019 au mardi 19 mars 2019.

L'enquête publique est conduite dans le cadre de l'instruction de deux demandes de permis de construire n°113 18 G0065 (tranche 1) et 113 18 G0066 (tranche 2) déposées le 17 avril 2018 par la société SERGIES.

Cette installation d'une puissance totale de 7, 8 MWc sera constituée de 21 986 modules, d'un poste de livraison et d'un poste de transformation, sur une superficie de 42 916 m².

Les éléments constitutifs du dossier comprenant notamment une étude d'impact, son résumé non technique, les avis des services consultés ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus gratuitement à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Clermont-Ferrand, siège de l'enquête, à l'adresse suivante :

Direction Environnement et Santé Service Hygiène et Prévention 15, mail Allagnat- 6ème niveau-63000-Clermont-Ferrand

et aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h

Pendant toute la durée de l'enquête, ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : http://www.puy-de-dome.gouv.fr/photovoltaique-r1366.html et depuis un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture du Puy-de-Dôme-5ème étagebureau de l'environnement (aux horaires habituels d'ouverture des bureaux, de 8 h 15 à 16 h et 8 h 15 à 15 h 30 le vendredi)

Par décision du 15 janvier 2019, M. le Président du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné M. Charles JEANNEAU, officier supérieur du ministère de la Défense, en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur.

Celui-ci recevra les observations et propositions du public à la mairie de Clermont-Ferrand (adresse ci-dessus):

XXXXXXXXX

Les observations et propositions pourront soit être inscrites sur le registre ouvert à cet effet, soit être exprimées oralement au commissaire-enquêteur qui les consignera dans un procès- verbal, soit être adressées, par correspondance, au commissaire-enquêteur, à la mairie de Clermont-Ferrand, à l'adresse ci-dessus, où elles seront annexées au registre d'enquête.

Elles pourront également être consignées par les intéressés par courrier électronique, à l'adresse suivante :

pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr

Tout renseignement complémentaire sur ce projet pourra être obtenu auprès du responsable du projet : M. Reda Terroufi, ingénieur projet : Société SERGIES, 78, Avenue Jacques Coeur-CS 10 000- 86068- Poitiers cedex 9 : reda.terroufi@sergies.fr ou auprès de M. Alexandre MICHEL-Direction Départementale des Territoires- Tel : 04.73.43.19.54 alexandre.michel@puy-de-dome.gouv.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaireenquêteur resteront à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Clermont-Ferrand et sur le site internet des services de l'Etat .http://www.puy-de-dome.gouv.fr/photovoltaique-r1366.html

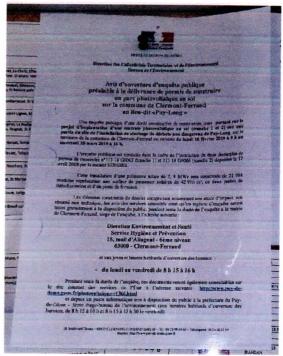
L'autorité compétente pour prendre la décision sur les permis de construire est la Préfète du Puy-de-Dôme.

La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera soit un arrêté accordant les permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant les permis de construire.



Affichage extérieur Mail d'Allagnat

Affichage Intérieur 6ème étage Mail d'Allagnat







AFFICHAGES
Carrefour et site
De Puy Long
CLERMONT-FERRAND



Commissaire enquêteur

Téléphone: 0473933660 ou 0602613568

Dossier d'enquête n° : E19000035/63

Projet de parc photovoltaïque au sol Puy Long - Commune de Clermont-Ferrand

E-mail: pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr

Site Web: http://www.puy-de-dome.gouv.fr/photovoltaique-r1366.html

Société SERGIES 78, Avenue Jacques Cœur CS 10 000 86068 - POITIERS Cedex 9

Monsieur le Président.

Conformément à la règlementation en vigueur (1) je dois vous adresser, sous huitaine, le procès-verbal de synthèse des observations et propositions, formulées par le public pendant toute la durée de l'enquête, et figurant au registre des observations tenus à sa disposition, et pour la période du 18 février au 20 mars 2019, comme prévu dans l'arrêté n° 19-0009, de la Préfecture du Puy-de-Dôme du 24 janvier 2019.

Au cours de cette enquête, aucune observation n'a été formulée et ni aucun courrier et courriel ne nous a été adressé.

En conséquence, je n'établirai donc pas de procès-verbal des observations du public, et vous n'aurez donc pas non plus à m'adresser de mémoire en réponse en retour.

Vous voudrez bien, pour en accuser la réception, faire apposer par vos services vos cachet et signature, ainsi que la date de réception sur ce présent courrier. Puis m'en faire retour, par la même voie.

Cette pièce justificative m'est indispensable et sera jointe à mon rapport de commissaire enquêteur.

Je vous en remercie par avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Recu le 21/03/2019

SERGIES

SAS au capital de 10 100 010 Furos 78 avenue Jacques Creur - POITIERS SIRET 437 598 782 00013

RCS POITIERS

Hervé LECON Adjoint au Dire

Charles Jeanneau Commissaire enquêteur

Charles J

⁻ JORF n° 0302 du 30 décembre 2011 - page 22692 - texte n° 12 : Décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement - CODE DE L'ENVIRONNEMENT -Livre 1er - Titre II - Chapitre III - Sous-section 16 : clôture de l'enquête, article R 123-18.

ID: 063-246300701-20190222-DEL20190215_007-DE

Affiché le

510

clermont auvergne métropole



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 15 FÉVRIER 2019 À 08 H 15

Séance présidée par Olivier BIANCHI

Date de la convocation: 08/02/19

Conseillers en exercice : 89
Conseillers présents : 72
Conseillers représentés : 13
Total votants :

83

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX
DE PUY-LONG

DÉLIBÉRATION N° DEL20190215 007

Commission principale: 9 Environnement

Rapporteur: Odile VIGNAL.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 15 février 2019 à 08 H 15 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Bertrand PASCIUTO, Louis GISCARD D'ESTAING, Roger GARDES, Pierre RIOL, René VINZIO, Hervé PRONONCE, Didier LAVILLE, Marcel ALEDO, Jean-Marc MORVAN, François RAGE, Christine DULAC-ROUGERIE, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Alain DUMEIL, Michel BEYSSI, Flavien NEUVY, Laurent MASSELOT, René DARTEYRE, Michel SABRE, Jean ALBISETTI, Henri GISSELBRECHT, Laurent GANET, Laurent BRUNMUROL, Martine BELLEROSE, Marianne SIMEON, Aline FAYE, François SAINT-ANDRÉ, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Marie-José TROTE, Pierre BORDES, Julie DUVERT, Chantal LAVAL, Annie LEVET, Didier MULLER, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Saïd BARA, Grégory BERNARD, Valérie BERNARD, Dominique BRIAT, Marion CANALES, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Françoise NOUHEN, Simon POURRET, Jean-Pierre BRENAS, Édith CANDELIER, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Nicolas BONNET, Dominique ROGUE-SALLARD, Jérôme GODARD, Florent NARANJO, Gérard BOHNER, Jean-Christophe CERVANTÈS, Magali GALLAIS, Nicole PRIEUX, Sylviane TARDIEU, Claire JOYEUX, Olivier ARNAL, Monique POUILLE, Michel RENAUD, Sylvie DI NALLO, Danielle MISIC, Blandine GALLIOT, Martine FAUCHER, Michel MIRAND, Chantal LELIÈVRE, Claude PRACROS, Agnès DESEMARD

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Odile VIGNAL pouvoir à Nicolas BONNET
Laurent GILLIET pouvoir à Martine BELLEROSE
Nadia FORTE-VIGIER pouvoir à Magali GALLAIS
Michel LACROIX pouvoir à Chantal LAVAL
Philippe BOHELAY pouvoir à Didier MULLER
Dominique ADENOT pouvoir à Françoise NOUHEN
Géraldine BASTIEN pouvoir à Jean-Pierre BRENAS
Nadia GUERMIT-MAFFRE pouvoir à Jean-Pierre LAVIGNE
Pierre MIQUEL pouvoir à Jean-Christophe CERVANTÈS
Patricia GUILHOT pouvoir à Florent NARANJO
Marie-Jeanne RAYNAL pouvoir à Danielle MISIC
Martine MICHEL pouvoir à Laurent GANET
Véronique PRIEUR pouvoir à Jean-Marc MORVAN

Conseiller(e)s excusé(e)s:

François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Antoine RECHAGNEUX, Grégory LÉPÉE

Affiché le

ID: 063-246300701-20190222-DEL20190215 007-DE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE du 28 janvier 2019
BUREAU du 1 février 2019
CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 15 février 2019

Direction Développement Durable et Énergie / 4651 Nathalie BEJOT-SEEBOTH

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX DE PUY-LONG

Clermont Auvergne Métropole a élaboré son Schéma de Transition Energétique et Écologique (STEE), adopté le 30 mars 2018, afin d'assurer son rôle de chef de file de cette transition énergétique.

Le diagnostic réalisé pour l'élaboration de ce schéma a estimé le potentiel de production énergétique du territoire à 3 060 GWh à l'horizon 2050. Avec un potentiel estimé de 1 150 GWh, l'énergie photovoltaïque est celle ayant le plus grand potentiel de développement sur notre territoire. A ce titre, le développement de la filière photovoltaïque apparaît à travers plusieurs actions du STEE au sein de l'axe 2 « Valoriser nos ressources locales en s'appuyant sur le tissu économique » - Cible 1 « Développer les énergies renouvelables pour transformer la facture énergétique du territoire en valeur ajoutée locale » :

- Recenser le patrimoine des propriétaires publics présentant un potentiel photovoltaïque et communiquer sur les opportunités (horizon 2018-2020),
- Mobiliser les entreprises, notamment dans les zones d'activités, pour développer les toitures ou ombrières de parking photovoltaïques (horizon 2024),
- Identifier les friches et terrains délaissés propices à l'installation de parcs photovoltaïques au sol (horizon 2024).

Malgré la grande potentialité de la filière au niveau local, les installations photovoltaïques existantes ne représentent que 2 % de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de la Métropole et les porteurs de projets sont rares.

Le VALTOM a souhaité s'inscrire dans cette dynamique territoriale et mettre une partie des installations de stockage de déchets non dangereux de Puy-Long à disposition d'un tiers investisseur pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque, comme cela se pratique dans de nombreux départements et comme cela est encouragé par les pouvoirs publics.

Après une procédure de mise en concurrence, c'est l'entreprise SERGIES qui a été retenue. Créée en 2001 par les 265 communes du Syndicat d'énergie de la Vienne, cette Société par Actions Simplifiée (SAS) a pour objet social de développer les énergies renouvelables par l'aménagement et l'exploitation d'installations de production d'électricité décentralisées. Elle détient déjà 55 MW de production photovoltaïque, soit plus de 37 ha exploités, ainsi que des parts dans des éoliennes ou des unités de méthanisation. Les installations de production d'électricité qu'elle exploite lui permettent de vendre l'électricité produite, ces installations étant destinées à être raccordées au réseau public de distribution d'électricité.

Le projet porté conjointement par SERGIES et le VALTOM consiste à réaliser une centrale photovoltaïque au sol de 8,3 MW, sur une surface d'environ 10 ha. Une étude de faisabilité a été engagée par SERGIES démontrant l'intérêt environnemental d'une telle réalisation. En effet, les parcelles sont des sites dégradés et inutilisables. Le projet d'une centrale photovoltaïque permet donc de donner une seconde vie au site sans consommation de terre agricole. Il est par ailleurs compatible avec les besoins futurs pour le stockage des déchets non dangereux.

Clermont Auvergne Métropole étant propriétaire d'une partie de terrains concernés, doit autoriser ce projet et être signataire, aux côtés du VALTOM, des documents contractuels permettant à SERGIES de répondre à l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

Envoyé en préfecture le 22 02 Prièce jointe n° 10

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

ID: 063-246300701-20190222-DEL20190215_007-DE

Pour les projets de production d'électricité renouvelable de grande envergure, c'est en effet cette instance qui délivre les autorisations de raccordement et détermine des tarifs de vente de l'électricité, suite à des procédures d'appels d'offres nationaux. Ainsi, le projet ne sera retenu que s'il est compétitif au plan national, tant sur le plan économique qu'environnemental. La clôture du prochain appel d'offres de la CRE est fixée au 3 juin 2019.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'autoriser le principe de l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site de stockage de déchets non dangereux de Puy-Long,
- d'autoriser sur cette base le Président, ou son représentant, à signer les documents contractuels à venir, permettant à l'entreprise SERGIES, retenue par le VALTOM à la suite d'une mise en concurrence, de postuler au prochain appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à effectuer les démarches nécessaires pour toutes les modalités de la présente décision et à signer tous les documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS:	83	=	72 Conseillers Présents	+	13 Représentés	2 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	83	=	Pour : 82	+	Contre : 1	
Abstention :	0					

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

La Vice-Présidente Odile VIGNAL